

Département du Puy-de-Dôme
Arrondissement de Thiers
Canton des Monts du Livradois

PROCES VERBAL

COMMUNE DE
VOLLORE-VILLE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 JANVIER 2025

| Présents |
|---|
| Pierre Roze, Françoise Goussef, Olivier Levigne, Virginie Chassaingne, Dominique Mayet, Philippe Pichon, Elodie Joly, arrivée à 18 heures 45 Nadine Gouilloux, arrivée à 19 heures 15, Sarah Hosmalin, arrivée à 20 heures. |
| Absent avec procuration |
| François Xavier Aubert, procuration à Dominique Mayet Wilfrid Moignoux, procuration à Olivier Levigne Fabrice Joly, procuration à Elodie Joly |
| Absents sans procuration |
| Justine Tosoni. Pierre Dambricourt. |

Préambule : désigner un secrétaire de séance.
Olivier propose d'être secrétaire

Approbation du compte rendu de la séance précédente, le 17 décembre 2024.

Pas de remarques, pas de questions.

=> approuvé à l'unanimité.

Point N°1 - finances / situations financières / reste à réaliser

Budget général

Résultat de clôture : *(non définitif, en attente des dernières opérations)*

231 359 € en excédent investissement

148 973 € en excédent dépenses courantes

Reste à réaliser en dépenses :

1 million sur la maison Archimbaud (750 000 € en restes à réaliser et 250 000 € en engagement de dépenses)

45 000 sur le PAB

Reste à réaliser en recettes : 731 500 €

(Dont 636 000 sur la maison Archimbaud.)

Excédent final à reporter sur budget 2025 : 66 833 €

Eau

Résultat de clôture (*non définitif, en attente des dernières opérations*)

162 148 € en excédent investissement

12 410 € en excédent fonctionnement qui sera l'excédent à reporter.

Assainissement

Résultat de clôture : (*non définitif, en attente des dernières opérations*)

37 712 € sur l'investissement

23 537 € sur le fonctionnement qui sera à reporter.

Bois et forêts

43 485 € de résultat de clôture de fonctionnement.

(*Non définitif, en attente des dernières opérations*)

(Rappel, approx 40 hectares de forêts communales)

(Rappel, transfert possible vers un autre budget si cela est un projet totalement collectif)

CCAS

Rappel : le CCAS sera transféré en rubrique du budget général

Résultat de clôture : 2668 € en excédent. (*Non définitif, en attente des dernières opérations*)

Point N°1 - finances - suite / Délibération pour les tarifs 2025

Une fiche pour l'ensemble des tarifs de la salle Espace Chignore, eau, cimetière, autre

- Salle Espace Chignore.

Ce tableau a été légèrement simplifié.

Proposition de maintenir les prix.

=> adopté à l'unanimité.

Remarque : à ce jour, dans le cas de location de salle gratuite aux associations type AG, on ne facture pas le chauffage.

Il conviendrait de facturer le chauffage et aussi la vaisselle si utilisée.

Remarque : si la personne qui fait l'accueil et le contrôle pour les locations n'est pas membre du conseil municipal, il conviendrait de faire un contrat.

- Tableau deuxième page pour eau et assainissement / travaux

Commune de Vollore-Ville
Séance du 14 janvier 2025

Proposition de maintenir les prix.
=> adopté à l'unanimité.

- Tableau en 3ème page pour cimetière.

Proposition de maintenir les prix.
=> adopté à l'unanimité.

Attention : pour la fermeture du colombarium - porte en marbre déjà en stock déjà installée, non facturée à ce jour.

Car les gens croient qu'elles ne sont pas facturées car déjà installées.

Camping du Montbartoux :

Le camping du Montbartoux souhaite passer en prélèvement automatique.

=> adopté à l'unanimité.

Camping du Chignore :

Les loyers ne sont pas payés depuis septembre 2024.

Monsieur Le Maire prendra rendez-vous avec notre avocate Maître Marion Spécialisée dans les collectivités afin de lui soumettre ce dossier.

Point N°2 - personnel de la mairie.

Avancement de grade pour Sylvie Guillot tel que proposé par le centre de gestion. Nous proposons donc la fermeture du poste (catégorie C adjoint territorial) et l'ouverture d'un poste (catégorie C adjoint administratif principal de deuxième classe)

=> délibération pour créer ce poste adopté à l'unanimité.

Point N°3 - Eau et assainissement.

Au sujet du transfert au syndicat de la Faye, rien de nouveau.

Attente des nouvelles sur ce sujet.

Point N°4 - Maison Archimbaud.

Etat des travaux / tout est à jour / visite à organiser.

Prévision de fin des travaux = fin avril.

Rappel : la couleur des menuiseries est identique à celle de la porte de l'église, porte de la boulangerie, choisie par les bâtiments de France.

Gouvernance et structure juridique : une première réunion est prévue samedi 18 janvier.

Restera à définir les tarifs avec délibération de prix.

Pour info, rencontre avec la société qui commercialise les outils de contrôle d'accès.

Il est proposé de supprimer le module facturation et mettre en place un fonctionnement brut avec abonnement, code d'accès, badge, etc ...

Point N°5 - CCTDM - le fil

Le fil, réseau des bibliothèques

La distribution des cartes a commencé - 15 adhérents à ce jour.

Point N°5 - CCTDM - suite

Modifications de statuts

Passer l'assainissement de Dorat, Noalhat et Paslières à CCTDM

Aucun impact pour Vollore, mais obligation de délibération

=> adopté à l'unanimité.

Point N°6 - Investissements

Projets pour 2025.

Liste à établir. Point sur les nouvelles subventions dans le cadre de la transition énergétique.

Par exemple, le chauffage de l'école sera rajouté.

3ème tranche du PAB, de 1 Rue de la Grande Chaussade à la place de la chapelle puis de la descente jusqu' à la départementale.

Budget total : 215 k€ si pas de calade, dont 62 k€ à charge du département, 150 pour la commune.

Pour information, la largeur de bitume sera de 3m50 au lieu de 3m, pour réduire de 60 000 €

Ce dossier sera à traiter avec précision.

En conclusion 3 dossiers seront à retenir : maison Archimbaud, Chauffage école, PAB

Point N°7 - point sur les périls

Le Cros Palais, sera démolit

Le Bouchet, succession de Monsieur PRADEL a été faite, ce bâtiment passera peut-être dans le domaine public.

Le Mas, Grange de M. Pister sera à traiter rapidement en risque de péril aux vues des risques sur les bâtiments voisins.

Le chemin du Cros : Madame Pichot a signalé un besoin dans le fossé.

Intervention dans les cours d'eau impossible avant fin mars.

Point N°8 - Département / Région

Courrier du département aux associations.

Commune de Villore-Ville

Séance du 14 janvier 2025

Pour info ...

Projet artificialisation nette :

Serait donc accordé au moins 1 ha constructible par commune renouvelable + les aménagements ponctuels.

Attente la loi votée pour lancer le nouveau PLU, laissé au budget, mais pas de date fixée.

Probable en 2026.

Questions diverses :

- bulletin municipal

Point sur la distribution.

Rappel : il est important que les bulletins soient distribués à temps.

- Mayotte

Proposition de rejoindre ce qui a été décidé dans les autres communes et TDM

Proposition de donner 1 € par habitant. Arrondi à 750 €

=> adopté : 8 pour, 4 absentions (Elodie et Dominique + leur procuration)

Tour de table

- Dominique.

La charte du parc (en projet) pour la période 2026 à 2041

Document mis en circulation.

Label parc naturel est à renouveler / 3 ambitions, 12 orientations, 33 mesures.

Rappel : 191 communes sur 4 départements

353 000 hectares et 114 000 habitants.

Le conseil municipal devra approuver en octobre 2025 la nouvelle charte.

- Virginie

Les devis pour les vendredis de Villore (4 vendredis)

1er vendredi James Blonde, 800€, le 25 juillet

2ème vendredi : Magic Lilian 500 € + Red Cover 650€, le 1er aout.

3ème vendredi : un groupe Sibarista de la Calle 1 200€, le 8 aout.

4ème vendredi : un groupe qui se nomme Dacusta, Jazz Manouche, 1 300€, le 15 aout.

- Pierre

Info à propos d'un chemin équestre qui va du Gers à Maastricht, passe par Villore-Ville

Parcours qui se nommera La Route D'Artagnan.

- Elodie

Est ce qu'il y a eu quelque chose de fait à propos de l'eau, pression trop faible ou trop forte dans secteur ?

Réponse : château d'eau de Bary a été vidé un jour, a été rempli le lendemain. A vérifier.

Commune de Vollore-Ville

Séance du 14 janvier 2025

- Elodie

Savoir si au garage Maréchal pour le problème d'humidité, une solution a été trouvée ?

Réponse : probable problème de local non chauffé à côté.

Nécessité d'aller voir à l'étage

- Elodie

Maison en vente dans la rue de la Tourelle ?

Pas vendue. Ce n'est pas celle qui est en travaux.

-Elodie

Stationnement dans le bourg, en face de l'école.

Il y a de la mauvaise volonté de la part de certaines personnes.

La signalétique est à faire, mais des actions seront nécessaires, type arrêté et amende.

Elodie se propose pour informer les personnes concernées.

Remarque : le sujet du sens unique va se poser.

- Philippe

Le paiement du loyer des occupants au-dessus de la cantine ?

Réponse : c'est à vérifier, moins de retard que par le passé.

- Olivier

Proposition de faire un cahier central dans le bulletin N°10 sur le parking.

Tout le monde valide cette idée.

- Nadine

Y a-t-il des personnes intéressées pour l'achat de la cure ?

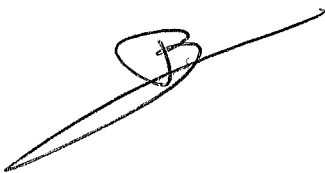
Quelques visites, des chiffrages ont eu lieu.

Rappel : le prix actuel est de 149 k€

Séance levée à 21 heures 20.

Le Maire

Signature



Le secrétaire de séance

Signature

